



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 84864

Texte de la question

Plus d'un an après la tuerie de Pau, la psychiatrie reste toujours en plan. Quelques mois plus tard, après quelques déclarations fracassantes sur la « sécurité », le ministre de la santé d'alors présentait un vaste plan pour ce secteur médical. Après l'arrivée de son successeur, le plan santé mentale fait l'effet d'une grande annonce. Mais dans les faits : rien ! Le plan, annoncé en grande pompe, est donc resté lettre morte. Les problèmes restent inchangés et ne permettent pas une prise en charge digne de ce nom des malades. Même pour les questions de sécurité, sur lesquelles les pouvoirs publics se sont focalisés après le drame de Pau, la situation ne s'est pas améliorée. Elle devient plus difficile parce que la crise s'amplifie. Or il y a de plus en plus de patients, de moins en moins de personnel, et au final une tension qui ne peut que s'aggraver. Le Gouvernement avait proposé une hausse de 2 % du budget, mais cette hausse a été avalée par les progressions automatiques de budget et, dans les faits, on n'a eu aucune marge de manoeuvre. Plus grave et plus complexe, le manque de personnel, qui touche aussi bien les infirmières que les psychiatres. Vu les différences de salaires entre public et privé, on ne peut pas résister à la médecine de ville. Certes, le Gouvernement peut se défendre en rappelant que son plan est prévu sur trois ans. En tout cas, les 1 900 places dans les services d'accompagnement à domicile, les 1 000 places d'hébergements en établissements médico-sociaux, la grande campagne sur la dépression, ou encore les 11 millions d'euros prévus pour la création de lits en pédopsychiatrie annoncés sont toujours... un projet. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui indiquer les mesures urgentes qu'il compte prendre à son sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84864

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2006, page 1178